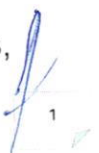

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015- 263 DU 19 MAI 2015

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de l'Office de Gestion des Projets
du Programme Alimentaire Mondial (OGP-PAM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012, fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2012-544 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2014-037 du 29 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle chargé du Dialogue Social ;
- Vu** le décret n°2012-538 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire ;
- Vu** le décret n°2012-431 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;
- Vu** le décret n°2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n°2012-196 du 03 juillet 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- Vu** le décret n°2014-597 du 09 octobre 2014 portant création, attributions,



1

organisation et fonctionnement de l'Office de Gestion des Projets du Programme Alimentaire Mondial ;

Sur proposition du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective,

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 mars 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office de Gestion des Projets du Programme Alimentaire Mondial (OGP-PAM), les personnes dont les noms suivent :

Président :

- **Monsieur Bonaventure DOSSOU-YOVO**, représentant le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;

Membres :

- **Madame Fernande A. HOUNGBEDJI**, représentant le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur ;
- **Monsieur Mohamed GADO**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- **Monsieur Mohamed ABOUBAKARI**, représentant le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire ;
- **Monsieur Abdel-Nasser SAMARY**, représentant le Ministre de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age ;
- **Monsieur Charaf-Dine GADO**, représentant le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;
- **Monsieur Abdoulazize MALICK**, représentant le Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- **Madame COMLANVI HOUNTONDI Marie Odile**, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- **Monsieur Laurent OLOUKOU**, délégué du personnel.

Article 2 : Conformément aux dispositions de l'article 11 du décret n°2014-597 du 09 octobre 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Office de Gestion des Projets du Programme Alimentaire Mondial (OGP-PAM), les membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une durée de quatre (04) ans renouvelable une fois, sur proposition de l'autorité dont ils relèvent.



Il peut être mis fin à leur fonction en cas de faute lourde, sur rapport motivé du Président du Conseil d'Administration.

Article 3 : Le Conseil d'Administration se réunit deux (02) fois par an en session ordinaire sur convocation de son Président et en session extraordinaire sur l'initiative de celui-ci ou à la demande d'au moins deux tiers (2/3) de ses membres.

Article 4 : Les membres du Conseil d'Administration perçoivent, en rémunération de leurs activités, une indemnité de fonction fixée conformément aux textes en vigueur.

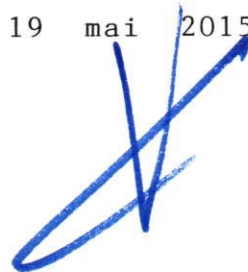
Article 5 : Le Directeur Général de l'Office de Gestion des Projets du Programme Alimentaire Mondial participe aux travaux du Conseil d'Administration avec voix consultative. Il assure le secrétariat du Conseil d'Administration.

Article 6 : Le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective est chargé de l'application du présent décret.

Article 7 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 19 mai 2015

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



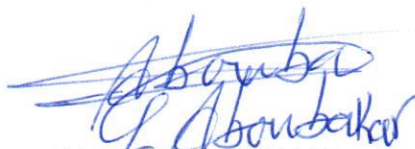
Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



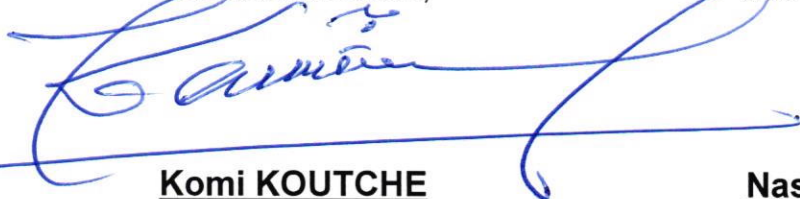
Marcel A. de SOUZA

Le Ministre du Travail, de la Fonction
Publique, de la Réforme Administrative et
Institutionnelle,



Aboubakar YAYA

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,



Komi KOUTCHE

Le Ministre des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Africaine, de la Francophonie et
des Béninois de l'Extérieur,



Nassirou BAKO ARIFARI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 HCJ 2 MAEIAFBE 2 MEFPD 2 MTFPRAI 2 MDAEP 2 autres Ministères 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTC6DGID 6 DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 08 JORB 1.

